Nations Unies E/2015/78

Conseil économique et social

Distr. générale
22 mai 2015
Français
Original : anglais

Session de 2015
21 juillet 2014-22 juillet 2015
Point 5 de l'ordre du jour
Débat de haut niveau

Débats sur le thème de la dix-huitième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement, « Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable : le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation »

Note du Secrétaire général

Le 19 décembre 2014, le Président du Conseil économique et social a adressé aux présidents des commissions techniques du Conseil une lettre dans laquelle il leur demandait de présenter à celui-ci, pour examen lors de son débat de haut niveau, des contributions sur le thème de sa session de 2015, « Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable ».

La présente note, qui fait suite à cette demande, contient le résumé, établi par la Présidente de la Commission, des débats tenus à l'occasion de deux manifestations organisées pendant la dix-huitième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement, qui a eu lieu à Genève du 4 au 8 mai 2015 :

a) Table ronde ministérielle intitulée « Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable : le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation »;

b) Débat d'experts sur les thèmes prioritaires de la dix-huitième session : « Analyse prévisionnelle stratégique et programme de développement pour l'après-2015 » et « Développement numérique ».

15-08142 (F) 110615 110615

Merci de recycler

Résumé des débats tenus sur le thème de la dix-huitième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement, « Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable : le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation », établi par la Présidente de la Commission

1. La Commission de la science et de la technique au service du développement a tenu sa dix-huitième session à Genève du 4 au 8 mai 2015. Le 4 mai, une table ronde ministérielle a été organisée sur le thème « Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable : le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation », le but étant de présenter au Conseil économique et social, pour examen lors de son débat de haut niveau, une contribution de fond sur le thème de sa session de 2015, « Comment assurer la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable ».

2. La table ronde ministérielle était animée par la Présidente de la dix-huitième session de la Commission, M^me^ Omobola Johnson (Nigéria). Le Secrétaire général adjoint de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), M. Joakim Reiter, a présenté des observations liminaires, puis des déclarations ont été faites par les participants des pays suivants : Angola, Cameroun, Chili, États-Unis d'Amérique, Nigéria, Oman, Pakistan, République dominicaine, République du Congo, Soudan et Thaïlande. Des déclarations ont également été faites par les représentants de la Chine, du Maroc, de l'Ouganda, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de l'Union européenne.

3. Le 6 mai, la Commission a tenu un débat d'experts consacré aux deux thèmes prioritaires de sa dix-huitième session : analyse prévisionnelle stratégique et programme de développement pour l'après-2015; et développement numérique. Ce débat a permis d'engager la réflexion sur la façon dont l'analyse prévisionnelle stratégique et le développement numérique pouvaient faciliter la transition des objectifs du Millénaire pour le développement à ceux du développement durable.

4. Le débat, animé par la Présidente de la Commission, a réuni les experts suivants : Sergio Bitar, chargé de recherche principal à l'Inter-American Dialogue et ancien Ministre chilien des travaux publics, de l'éducation et des mines; Shirley Malcom, Chef de la Direction de l'éducation et des ressources humaines à l'American Association for the Advancement of Science et Coprésidente du Conseil consultatif pour l'égalité des sexes de la Commission de la science et de la technique au service du développement; Geci Karuri-Sebina, Présidente de l'antenne sud-africaine du Millennium Project; Michael Heister, Chef du Département de l'enseignement professionnel, des programmes nationaux et des programmes de développement au Bundesinstitut für Berufsbildung (Allemagne); Raul Katz, Directeur de la recherche sur la stratégie d'entreprise à l'Institute for Tele-Information de l'Université Columbia; Mark Graham, chargé de recherche principal et chargé de cours à l'Internet Institute de l'université d'Oxford; Maurizio Bona, conseiller du Directeur général de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN).

5. Les experts ont entendu des déclarations des représentants de l'Autriche, du Canada, des États-Unis, de la Hongrie, de l'Inde, du Kenya, du Mexique, du Tchad, et de la Thaïlande, ainsi que du représentant de l'Union européenne. Des représentants d'organisations de la société civile et du secteur privé ont également fait des déclarations.

6. La table ronde a permis aux participants d'étudier le rôle que la science, la technologie et l'innovation seraient appelées à jouer pour promouvoir le développement durable et d'aborder les problèmes et avantages que cela présenterait. Dans l'ensemble, les participants ont reconnu l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation pour les trois dimensions (économique, sociale et environnementale) du développement durable. Ils sont convenus qu'elles devaient être considérées comme des éléments moteurs de la réalisation des objectifs de développement durable et une composante essentielle des « moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable » (objectif 17), ce qui s'appliquait également à l'informatique.

7. Les participants ont mis l'accent sur les objectifs généraux d'ordre économique, social et environnemental à la réalisation desquels la science, la technologie et l'innovation pouvaient largement contribuer, à savoir : accroître la productivité, améliorer la qualité des produits et créer de la valeur ajoutée; diversifier l'économie, stimuler la croissance économique et relever le niveau de la compétitivité internationale; créer des emplois et réduire la pauvreté; améliorer la production agricole, promouvoir des modes de production et de consommation durables et éliminer la faim; guérir les maladies; gérer les ressources naturelles de manière rationnelle, trouver de nouvelles sources d'énergie et combattre les effets des changements climatiques, tels que la désertification, les inondations et l'évolution des phénomènes météorologiques; et donner aux pays les moyens de planifier les interventions en cas de catastrophe et de se relever après une catastrophe.

8. Lors de l'examen du rôle que la science, la technologie et l'innovation pouvaient être appelées à jouer dans la transition vers les objectifs de développement durable, les participants ont signalé que les pays qui s'étaient attachés à mettre la science, la technologie et l'innovation au service des objectifs du Millénaire pour le développement avaient obtenu des résultats divers. Des différences entre les pays avaient également été constatées dans les domaines suivants : la capacité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies relatives à la science, la technologie et l'innovation; l'existence des ressources humaines nécessaires; la capacité d'investissement dans la science, la technologie et l'innovation ainsi que dans la recherche-développement; et les politiques adoptées par les pouvoirs publics en faveur de la science, de la technologie et de l'innovation.

9. Les participants sont convenus qu'il fallait redoubler d'efforts pour exploiter pleinement le potentiel offert par la science, la technologie et l'innovation ainsi que l'informatique. Ils ont dégagé les priorités suivantes : renforcer les capacités scientifiques et technologiques ainsi que les capacités d'innovation; encourager le secteur privé à investir dans la science, la technologie et l'innovation; renforcer la coopération internationale; créer des emplois et mettre en valeur le capital humain; recourir à l'analyse prévisionnelle stratégique aux fins du programme de développement pour l'après-2015; prendre en compte la problématique hommes-

femmes; favoriser un développement numérique efficace; tirer parti de la révolution des mégadonnées; et renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques. La mise en œuvre de ces actions prioritaires, qui sont détaillées ci-après, nécessitera une volonté politique et la prise de mesures appropriées aux niveaux national, régional et international.

Renforcer les capacités scientifiques et technologiques et les capacités d'innovation

10. Les participants se sont tous accordés à dire qu'il fallait remédier à l'insuffisance des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation, aussi bien pour ce qui est des ressources humaines que des infrastructures de recherche et des moyens de formation, ou encore des dispositifs nationaux d'innovation. Il était indispensable de disposer de ressources humaines suffisantes aux fins de la modernisation technologique et de l'innovation. Les intervenants ont insisté sur la nécessité d'investir davantage dans l'enseignement et la formation, notamment dans les disciplines scientifiques et techniques (science, technologie, ingénierie et mathématiques). Un représentant a fait observer que, si l'on voulait multiplier les chances de faire des innovations révolutionnaires, il fallait promouvoir l'enseignement des matières scientifiques et techniques et la recherche scientifique fondamentale. À cet égard, plusieurs participants ont indiqué qu'ils avaient récemment modifié les programmes scolaires afin de répondre aux besoins dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, de renforcer les compétences scientifiques et techniques et de mieux adapter l'enseignement au monde réel et aux besoins de l'industrie.

11. Les intervenants ont déclaré qu'il importait d'utiliser l'informatique de façon innovante afin d'améliorer les services d'éducation, en particulier dans les zones rurales ou défavorisées. Ils ont souligné qu'il fallait adopter de nouvelles méthodes d'enseignement pour habituer les étudiants à se pencher sur des problèmes concrets. Certains ont recommandé d'offrir des bourses d'études aux étudiants pour les orienter vers des disciplines plus techniques ou favoriser leur mobilité et encourager les chercheurs à passer de la recherche à l'industrie et vice versa. Un intervenant a proposé de créer des équipes pluridisciplinaires d'étudiants chargés de trouver des solutions à des problèmes et de produire de nouveaux biens et services.

12. De nombreux pays avaient beaucoup de mal à mobiliser les ressources nécessaires pour investir dans les infrastructures de la science, de la technologie et de l'innovation, ce qui freinait souvent la création de dispositifs d'innovation efficaces dans les pays en développement. On a recommandé que les infrastructures de la science, de la technologie et de l'innovation constituent un élément essentiel des infrastructures de base d'un pays, au même titre que celles des transports et de l'énergie.

13. Les participants ont également souligné qu'il fallait accroître les dépenses brutes consacrées à la recherche-développement dans les pays en développement, surtout dans les pays à faible revenu et les pays les moins avancés. Une attention particulière a été accordée au renforcement du rôle du secteur privé dans ces pays où le niveau des investissements réalisés pour ce secteur dans la recherche-développement était souvent très faible. Ils ont étudié la nécessité de fixer, pour les dépenses brutes consacrées à la recherche-développement, des objectifs nationaux qui seraient exprimés en pourcentage du produit intérieur brut (PIB). Dans certains

pays d'Afrique, des objectifs avaient été arrêtés dans le cadre d'accords régionaux tels que le Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique (1980-2000) de l'Organisation de l'unité africaine et le Plan d'action consolidé de l'Afrique pour la science et la technologie, adopté en 2005 par le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et l'Union africaine, qui avaient tous deux fixé à 1 % du PIB le montant minimal des dépenses brutes au titre de la recherche-développement.

14. Les intervenants ont estimé qu'il fallait encourager la mise au point de technologies au niveau national et leur transfert à l'échelon international, afin de contribuer ainsi à combler l'écart qui existait dans ce domaine entre les pays.

15. Plusieurs participants ont constaté que la Commission avait contribué à faire mieux connaître l'utilité de la science, de la technologie et de l'innovation ainsi que de l'informatique aux fins du développement durable et lui ont demandé de poursuivre ses efforts dans ce sens. D'autres ont souligné le rôle que jouaient la CNUCED et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, en particulier, et d'une manière plus générale, l'ensemble du système des Nations Unies, à l'appui du renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays en développement.

Encourager le secteur privé à investir dans la science, la technologie et l'innovation

16. Les participants ont déclaré que de nombreux pays devaient promouvoir la création d'entreprises et le secteur privé et encourager celui-ci à investir dans la science, la technologie et l'innovation. La plupart se sont accordés à dire que la promotion du développement durable passait par un secteur privé dynamique. Ils ont mentionné de nombreux moyens d'intervention qui pouvaient être mis en œuvre pour créer des entreprises dynamiques et les encourager à investir dans les dernières technologies, la formation professionnelle et l'innovation. Il fallait notamment encourager le développement des petites et moyennes entreprises et l'esprit d'entreprise; mettre en place des programmes de financement de l'innovation et de la recherche-développement; accorder des crédits d'impôt pour la recherche-développement; créer des pépinières d'entreprises et des parcs technologiques; développer les pôles d'activité; recourir aux partenariats public-privé; proclamer des journées nationales de l'innovation et décerner des prix de l'innovation; favoriser la coopération entre les milieux industriels et les instituts de recherche ou des relations plus étroites entre l'industrie, les instituts de recherche et le secteur public; promouvoir les transferts et la diffusion de technologies aux niveaux national et international; mettre au point des dispositifs adaptés et efficaces pour l'octroi des droits de propriété intellectuelle; créer au sein des universités des bureaux chargés des transferts de technologies; nouer des liens avec les entreprises et investisseurs étrangers; et mettre en place des infrastructures de base de qualité.

Renforcer la coopération internationale

17. Les intervenants ont fait observer que l'aide, la coopération et les partenariats internationaux dans les domaines scientifiques et techniques étaient essentiels à la réalisation des objectifs de développement durable. On ne pourrait combler le « fossé entre le Nord et le Sud » dans les domaines de la recherche et de la science sans une bonne gestion de la recherche à l'échelle mondiale. Des exemples concrets

de coopération internationale, bilatérale ou multipartite, y compris de coopération Sud-Sud, Nord-Sud ou triangulaire, ont été cités. Les participants ont souscrit à la proposition du Secrétaire général tendant à forger un nouveau partenariat des Nations Unies destiné à promouvoir la science, la technologie et l'innovation aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. Un intervenant a fait observer qu'il importait que les entreprises participent aux chaînes de valeur régionales et mondiales.

Créer des emplois et mettre en valeur le capital humain

18. Les participants se sont généralement accordés sur le fait que créer davantage d'emplois, en particulier pour les jeunes, était une condition préalable à la réalisation des objectifs de développement durable. Ils ont appelé l'attention sur la question du chômage des jeunes et sur le fait que les nouvelles générations devaient acquérir les compétences voulues au moyen de la science, de la technologie et de l'innovation. Lors du débat sur les thèmes prioritaires, l'un des experts présents a souligné le rôle que jouaient les établissements de formation professionnelle qui préparent les travailleurs de demain. Il a cité à cet égard le modèle allemand, où les étudiants acquièrent simultanément des connaissances et des compétences dans des centres de formation professionnelle, sur le lieu de travail et dans des centres de formation interentreprises. Ce modèle répondait aux besoins du marché dans la mesure où il permettait de créer les compétences requises par les employeurs.

19. Les participants ont fait observer que les technologies de l'information et de la communication (TIC) pouvaient aider à lutter contre le chômage. Un expert a mentionné le nombre de nouvelles entreprises fournissant des services de connectivité dans les pays en développement et les possibilités d'emploi qu'elles pourraient offrir. Afin d'exploiter ce potentiel, ces entreprises auraient besoin d'électricité fiable et bon marché, d'un accès abordable aux technologies et aux biens de production nécessaires, d'un cadre réglementaire qui leur soit favorable, de programmes de perfectionnement professionnel, et devraient aussi pouvoir effectuer des paiements vérifiables en toute confiance. Les gouvernements devaient quant à eux s'assurer que les emplois dans le secteur numérique étaient conformes à leurs législation du travail et régime fiscaux. Un autre intervenant a insisté sur le fait que les retombées économiques des TIC auraient eu de plus grands effets multiplicateurs, en particulier en ce qui concerne la création d'emplois, dans les zones qui présentaient une plus grande numérisation, c'est-à-dire là où le niveau d'accès était plus élevé, la main-d'œuvre plus qualifiée et les infrastructures des TIC plus fiables.

Recourir à l'analyse prévisionnelle stratégique aux fins du programme de développement pour l'après-2015

20. Les experts ont indiqué qu'il pourrait être utile de recourir à l'analyse prévisionnelle stratégique pour assurer la transition des objectifs du Millénaire à ceux du développement durable. L'analyse prévisionnelle stratégique a été définie comme étant l'étude et l'évaluation des prochaines tendances et « mégatendances » mondiales en matière de développement, ainsi que de leurs incidences éventuelles sur les plans social et environnemental et économique. Cet outil pourrait se révéler très utile pour aider les décideurs et autres parties prenantes à prendre de meilleures décisions. Les experts ont fait observer que l'utilité de l'analyse prévisionnelle stratégique dans le programme de développement pour l'après-2015 serait fonction

de la manière dont elle aura été entreprise. Ils se sont fondés sur les expériences acquises lors des analyses prévisionnelles stratégiques menées en Amérique latine et en Afrique pour en tirer des enseignements et recenser les bonnes pratiques.

21. Un expert a cité des exemples issus des travaux du Dialogue interaméricain, qui avait rassemblé plus de 800 analyses prévisionnelles mondiales menées sur de longues périodes et portant sur divers secteurs. Ces analyses avaient permis aux pays de déterminer quelles étaient les incidences des tendances mondiales sur les stratégies et les objectifs nationaux. En Amérique latine, les exercices prévisionnels ont donné lieu à des échanges d'idées très fructueux sur les instruments qui pourraient permettre d'atteindre les objectifs nationaux. L'une des principales difficultés consistait à renforcer le lien entre les résultats des analyses prévisionnelles et la prise des décisions. Dans ce contexte, cet expert a souligné l'importance des nouvelles institutions qui se consacraient à la réalisation d'analyses prévisionnelles au sein d'organes gouvernementaux et non gouvernementaux pour l'intégration des capacités prévisionnelles et stratégiques dans l'élaboration des politiques, ce qui nécessitait un très ferme engagement politique.

22. Un autre expert a mis l'accent sur les enseignements tirés par l'antenne sud-africaine du *Millenium Project*, groupe de réflexion sur la recherche prévisionnelle à caractère participatif et de portée mondiale. Il a déclaré que l'Afrique avait une vaste expérience des exercices prévisionnels, ce qui avait permis aux décideurs de recenser les problèmes et les possibilités de développement présentant un intérêt particulier pour le continent. Il a toutefois regretté que de nombreux exercices prévisionnels n'aient pas été assortis de mesures concrètes, ce qui risquait de limiter leur impact et de saper leur légitimité. En l'absence de mesures concrètes, il était difficile de surveiller et d'évaluer les analyses prévisionnelles afin de déterminer leur utilité ou leur contribution effective au développement. Cet expert a fait valoir qu'il importait de continuer à démocratiser, systématiser, institutionnaliser et exécuter les exercices prévisionnels afin qu'ils pèsent d'un plus grand poids sur les activités de développement. Il a également appelé l'attention sur la plateforme numérique des analyses prévisionnelles pour le développement (www.foresightfordevelopment.org) qui centralisait les données sur les analyses prévisionnelles régionales les plus importantes et les plus influentes, provenant des pratiques, activités et sources qui existaient dans ce domaine.

23. Un expert a mis en évidence quatre grandes tendances qui se dégageaient des analyses prévisionnelles effectuées au niveau mondial et qui seraient utiles pour la réalisation des objectifs de développement durable, à savoir, l'utilisation de technologies innovantes dans l'enseignement, le caractère limité des ressources naturelles et l'apparition de nouvelles formes d'industrialisation, l'ascension des pays émergents et la demande d'une meilleure gouvernance. Les intervenants se sont accordés à dire que des exercices prévisionnels ouverts à tous et transparents pourraient susciter un débat national qui informerait et éduquerait l'opinion publique et aiderait à élaborer des stratégies reflétant les réalités de chaque pays.

Prendre en compte la problématique hommes-femmes

24. Un expert a souligné la nécessité de prendre en compte la problématique hommes-femmes lors de la réalisation des analyses prévisionnelles. Étant donné que les femmes et les hommes jouent des rôles différents au sein de la famille et de la communauté, la dimension hommes-femmes constituait l'un des aspects les plus importants lors de la mise en contexte des stratégies de développement. Il fallait examiner les nouvelles tendances technologiques qui pourraient avoir une incidence sur le programme de développement pour l'après-2015 en tenant compte du fait que celles-ci sont vécues différemment par les femmes et les hommes. Les analyses prévisionnelles stratégiques devraient donc contenir une ventilation des données par sexe.

Favoriser un développement numérique efficace

25. Les experts sont convenus que les technologies de l'information et de la communication étaient indissociables des thèmes principaux des nouveaux objectifs de développement durable, à savoir la transformation, la durabilité et l'intégration. Les progrès de la technologie numérique transformaient de nombreux aspects de la société. Les experts ont évoqué la transformation de l'économie (en ce qui concerne la création d'emplois et les nouveaux modèles d'entreprises) et de la vie politique (en ce qui concerne le renforcement de la responsabilisation et la promotion d'une gouvernance participative). Pour ce qui est de l'intégration, les technologies de l'information et de la communication pourraient permettre de réduire les inégalités; à l'inverse, elles pourraient en créer de nouvelles faute d'accès et de capacité numériques. Il fallait donc s'employer à renforcer les capacités, les compétences et les qualifications complémentaires des populations dans le domaine des technologies numériques. Les technologies de l'information et de la communication pourraient favoriser la durabilité dans d'autres secteurs (grâce aux applications intelligentes) et renforcer les capacités d'adaptation en général. Les experts ont mentionné le fait que ces technologies devenaient un élément incontournable de tous les aspects des politiques de développement. Dans ce contexte, les participants ont souligné qu'il fallait renforcer toutes les composantes de l'environnement numérique – infrastructures technologiques, financières, institutionnelles, humaines et infrastructures des données – pour garantir l'effet multiplicateur maximal des technologies de l'information et de la communication.

Tirer parti de la révolution des mégadonnées

26. Les participants à la table ronde ont examiné le rôle que pourraient jouer les nombreux scientifiques et technologues et ceux de l'innovation à l'échelle mondiale pour tirer pleinement parti du potentiel qu'offrait la révolution des mégadonnées lors de la réalisation des objectifs de développement durable. Ils pourraient, par exemple, mettre au point de nouveaux instruments qui permettraient d'utiliser les données pour en extraire des informations utiles à l'élaboration de politiques et, partant, d'analyser plus précisément les problèmes de développement. La science, la technologie et l'innovation pourraient aussi faciliter le transfert de données ventilées au-delà des frontières. Le représentant de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) a laissé entendre que cette organisation pourrait participer aux initiatives menées par l'ONU dans le cadre de la révolution des données, en apportant des connaissances et des technologies.

Renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques

27. La mise en place au niveau national de structures institutionnelles efficaces permettant d'organiser ou de « gérer » les politiques dans les domaines de la science, la technologie et de l'innovation était une autre question préoccupante. Les intervenants ont indiqué que les mécanismes étaient très divers selon les pays. Nombre d'entre eux s'accordaient toutefois à dire que les politiques dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation faisaient intervenir plusieurs ministères, départements et organismes, et qu'une approche gouvernementale globale ainsi que des moyens de coordination efficaces entre ces entités étaient donc essentiels pour que les investissements réalisés dans ces domaines aient un véritable impact.

28. Certains intervenants ont fait observer que les stratégies et plans nationaux dans les domaines de la science, la technologie et l'innovation étaient des instruments utiles pour promouvoir le développement durable, car ils permettaient aux pays de définir les domaines hautement prioritaires et les moyens nécessaires pour accomplir des progrès. Ces priorités permettaient à leur tour d'affecter leurs ressources limitées à un programme d'action réalisable. Des intervenants africains ont mentionné les activités régionales entreprises pour promouvoir la science, la technologie et l'innovation, notamment la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique 2024, adoptée par l'Union africaine en 2014. Un participant a indiqué qu'il fallait assurer la cohérence des politiques adoptées dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation avec d'autres politiques nationales clefs, afin d'optimiser les effets des mesures prises dans ces domaines sur le développement. Plusieurs intervenants ont souligné que, pour assurer une planification plus efficace de la science, la technologie et l'innovation et promouvoir des modes d'investissement plus stables dans ces domaines, à la fois dans les entreprises privées et dans le secteur public, il convenait d'élaborer des politiques à cette fin et d'assurer la continuité de leur application. Il était capital d'assurer une continuité suffisante dans l'orientation des politiques et les modes de financement, non seulement pour accomplir des progrès au niveau de la recherche scientifique, mais aussi pour permettre aux instituts de recherche, ainsi qu'aux ministères, aux départements et aux organismes de fonctionner efficacement.

29. D'une manière plus générale, pour réaliser les objectifs de développement durable, il fallait adopter des politiques plus efficaces dans tous les secteurs. Les participants ont constaté que les objectifs de développement durable étaient bien plus ambitieux que ceux du Millénaire pour le développement et que leur réalisation exigerait énormément de ressources. En vue d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, il importait de renforcer l'efficacité et la cohérence des politiques. La science, la technologie et l'innovation pourraient aider à définir et à promouvoir des politiques reposant sur des données factuelles dans tous les secteurs.